



Torvilliers

Bonne
Année

2019



Bulletin
municipal
2ème semestre
2018



SOMMAIRE

	Pages
➤ LE MOT DU MAIRE	1
➤ ETAT CIVIL	2
➤ INFOS COMMUNALES	3
➤ INFORMATIONS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE	6
➤ LA VIE DU VILLAGE CES DERNIERS MOIS	8
➤ DU COTE DES ECOLES	14
➤ LE MOT DES ASSOCIATIONS	17
➤ TORVILLIERS D'HIER	24



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée pour les personnes et les familles ayant rencontré des moments difficiles durant l'année écoulée,

Voilà les premières marches de 2019. Durant le premier semestre nous devrions pouvoir tous ensemble découvrir notre église complètement rénovée du sol au plafond : rénovation des combles, de certaines poutrelles, consolidation et travaux pour équilibrer la répartition des poids du clocher, remplacement d'un grand nombre de blocs de pierre à l'extérieur. La consolidation des piliers à l'intérieur est la plus spectaculaire car environ 7 M3 de béton ont été injectés sous chacun d'eux. Les voûtes intérieures sont intégralement rénovées, avec un grand nombre de changements de pierres, et badigeonnées pour la finition. A noter aussi le remplacement sur les colonnes de toutes les pierres endommagées travaillées en amont par des tailleurs de pierres à l'ancienne. L'installation électrique a été refaite à neuf avec une sonorisation moderne et un éclairage mettant en valeur la beauté du bâtiment. Ont suivi la réfection de l'ensemble des lustres et des mobiliers récupérables, celle des dalles du sol intégralement remis à neuf, enfin un grand nombre de petits détails pour beaucoup invisibles mais importants pour la beauté finale ou pour la consolidation des structures.

Dans l'année nous allons apporter la touche finale par la réfection totale de la clôture et des grilles du cimetière et par l'aménagement de toutes ses allées. Les derniers travaux seront consacrés à sa remise en ordre, par la reprise des emplacements abandonnés et la confirmation des tombes remises en état de sécurité et de propreté.

L'équipe municipale sera très heureuse de vous accueillir lors d'une journée découverte.

Nous commençons l'étude pour la maison service santé : l'architecte est retenu et les premières réunions de travail sont programmées courant janvier,

Cette nouvelle année verra également la réalisation d'un ensemble des vestiaires pour nos sportifs, les plans sont arrêtés. Il reste à finaliser des détails, et ce chantier devrait être bouclé pour la fin de l'année ou début 2020. (Voir le projet dans les pages de votre bulletin)

Voici donc les grandes lignes de l'année à venir.

N'oubliez pas de consulter notre site www.torvilliers.fr pour toute information administrative ou d'actualité de notre commune. Vous y retrouverez également le bulletin municipal.

Un grand merci à toutes nos Associations et à leurs Présidents pour leur dévouement et l'animation qu'ils apportent dans notre Commune.

Merci à l'ensemble des Pompiers œuvrant régulièrement pour notre sécurité et leur assistance à diverses occasions. Notre corps de Sapeurs Pompiers de Torvilliers est désormais sous l'autorité de Monsieur Édouard Léculier qui reçoit nos encouragements pour la réussite de sa mission.

Nous remercions toutes les équipes encadrant nos enfants ainsi que l'ensemble du personnel communal

Bienvenue aux nouveaux arrivants qui ne doivent pas hésiter à venir en Mairie pour tout renseignement nécessaire.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année paisible et pleine de moments de bonheur en famille et avec vos proches,

Je vous laisse découvrir votre bulletin

Avec toutes mes amitiés

Bruno Gantelet

➔ **Les naissances :**

ASCENSO Cloé née le 3 juillet 2018 à Troyes
GROS Gabriel, Robert, Henri né le 11 décembre 2018 à Troyes
KUPELIAN Gabin né le 17 décembre 2018 à Troyes
DELAGNEAU Louis Éric Sylvain né le 15 décembre 2018 à Troyes

Toutes nos félicitations aux parents.

➔ **Les PACS :**

GAUZI Antoine et BOISSIERE Camille le 13 juillet 2018
BOUILLON Benoit et ROMANO Sarah le 23 octobre 2018

Toutes nos félicitations

➔ **Les mariages :**

CARDON Olivier et KOLUDZKI Alexandra le 7 juillet 2018
GUBLIN Benjamin et ROQUES Emilie le 25 août 2018
BILLIARD Jean-Christophe et LORNE Marie le 1^{er} septembre 2018
SOUPLET Daniel et GERMAIN Elisa le 17 novembre 2018

Nous formulons tous nos vœux de bonheur pour les nouveaux époux

➔ **Les décès :**

ROLLET Jean-Claude, Charles, Octave décédé le 31 juillet 2018

Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille.

➔ **Les nouveaux arrivants à Torvilliers :**

M. et Mme PUTEAUX Jean François
M. GROS Frédéric et Mme NURDIN Elodie
Mme DEVINGT Gaëlle
M. ALVES Jacob
M. FRIQUET Romain et Mme DORE Betty

A tous ces nouveaux Torvillois, nous souhaitons la bienvenue dans notre village.

➔ Comptes rendus de conseil

Les comptes rendus de conseil vous étaient distribués en même temps que le bulletin. Désormais les comptes rendus sont sur le site www.torvilliers.fr où vous pouvez les visualiser et les télécharger. De ce fait, ils ne seront plus distribués. Seulement quelques exemplaires papier seront disponibles en mairie pour les personnes n'ayant pas accès à internet.

➔ Départ de la commune

Important : les Torvillois qui quittent notre commune doivent systématiquement penser à relever leur index d'eau et le communiquer à la mairie avec leur nouvelle adresse.

➔ Inscription sur les listes électorales avant le 29 mars 2019



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour les Français(e) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Suivant les dispositions de la réforme de gestion des listes électorales entrée en vigueur le 1er janvier 2019, la date limite d'inscription est fixée au 29 mars 2019 pour pouvoir voter pour l'élection européenne du 26 mai 2019.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont indispensables,

Rappel : pour voter, pensez à vous munir votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (même périmés) et de votre carte électorale.

➔ Déneigement

Comme tous les ans, en cette période hivernale, et en cas de chutes de neige, nous demandons à tous les riverains de rentrer les voitures dans leur propriété afin de pouvoir déneiger les rues.

➔ Horaires d'ouverture du secrétariat

Le mardi et le vendredi de 14 h à 19 h. Ces horaires d'ouverture sont valables toute l'année

➔ Permanence urbanisme

Pour tous les problèmes d'urbanisme, une permanence a lieu à la mairie tous les mardis de 18 h à 19 h.

➔ Permanences juridiques de 14h à 16h

A Torvilliers, cette permanence se fera les mardis 12 mars et 4 juin 2019

Afin de ne pas faire venir une personne inutilement, veuillez vous inscrire au préalable à la mairie.

➔ Vie religieuse : horaires des messes dominicales

Dates 2019					
6 janvier	3 mars	12 mai	7 juillet	1 septembre	3 novembre
10 février	7 avril	2 juin	15 août	6 octobre	1 décembre

➔ Qualité de l'eau de notre source

Points de contrôle :
Le 25 juillet 2018 - 3 rue des coquelicots.
Le 22 août 2018 - 10 rue du réservoir
Le 26 septembre 2018 - 20 rue du réservoir
Le 15 octobre 2018 - 10 rue du réservoir
Le 9 novembre 2018 - robinet sortie du réservoir
Le 23 novembre 2018 - cuisine de l'école



A tous ces points, l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

➔ Lutte contre le bruit



Les travaux bruyants sont **strictement interdits les dimanches et jours fériés.**

Nous vous les rappelons :

Les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30

Le samedi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

➔ Interdiction de brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral du 21 août 2007 et en application du règlement sanitaire départemental, les brûlages à l'air libre de toutes matières ou déchets verts sont interdits dans le département. S'agissant des activités agricoles ou viticoles, les dérogations qui doivent être sollicitées auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT-service économie rurale et forestière) sont strictement réservées aux pratiques agronomiques ou sanitaires.



Merci de respecter notre air.

➔ Transports scolaires

COMMUNIQUE IMPORTANT CONCERNANT LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Par téléphone, le n° à appeler est : Allô TCAT ! : 03 25 70 49 00
Un service d'alerte par mail vient d'être mis en place : @LERTEO
Il suffit de se connecter sur www.tcat.fr et de remplir le formulaire en ligne, en indiquant simplement son adresse mail.



➔ Propriétaires de chiens



Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que les aboiements de leurs fidèles compagnons ne deviennent pas une gêne pour le voisinage.

Dans le village, et lors de leur promenade avec leur maître, les chiens doivent être tenus en laisse et il ne faut pas oublier de ramasser leurs déjections sur les trottoirs du village.

Maintenons notre village agréable et propre.



➔ Rappel : Vigilance cambriolage

Des cambriolages ont encore eu lieu au cours du deuxième semestre dans notre commune. Lorsque vous quittez votre maison, veillez bien à ce que vos ouvertures soient fermées. Laissez des indices de présence (lumière allumée, etc.).

Si vous partez un certain temps, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie qui pourra régulièrement effectuer des rondes et aussi vos proches voisins qui pourront éventuellement prévenir pour tout évènement leur semblant anormal.

Si vous êtes témoin d'un fait anormal ou si vous repérez un véhicule ou une personne (adulte ou enfant) dont l'allure semble suspecte, n'hésitez pas à appeler le 17 ou le 112. Retenez le maximum de renseignements pour les véhicules (marque, couleur, N° d'immatriculation, direction prise, etc.) et pour les individus (taille, tenue vestimentaire et toute autre particularité). Tous ces renseignements peuvent être utiles.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, alors maintenez surtout les lieux en l'état et composez le 17 ou le 112.

➔ L'arrivée des compteurs Linky à Torvilliers

L'installation des compteurs Linky devrait commencer au mois de juin 2019 dans notre commune.

Vers le mois d'avril, Enedis devrait dépêcher une personne pendant 2 après midi (mardi et vendredi) pour venir répondre aux questions que les villageois peuvent se poser au sujet de ce compteur.

Les dates précises vous seront communiquées ultérieurement.



➔ Construction d'un vestiaire multisports

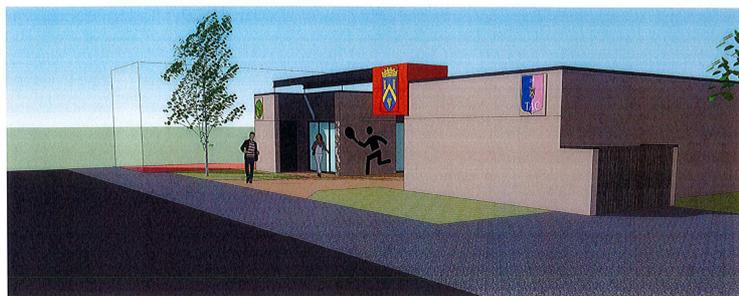
C'est cette année que se concrétisera le projet de construction d'un ensemble de vestiaires pour nos sportifs. Des premiers plans ont été réalisés, il reste à finaliser des détails, et ce chantier devrait être bouclé pour la fin de l'année ou début 2020.

Ce programme prévoit la construction de deux bâtiments :

- Un pour le club de football avec deux vestiaires pour les joueurs et un vestiaire pour les arbitres
- Un pour le club de tennis avec un club house

Ces bâtiments seront implantés à la place du bâtiment qui sert actuellement de vestiaire football et tennis.

Nous vous proposons quelques images du projet qui doit encore être finalisé :



INFORMATIONS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

**TROYES
CHAMPAGNE**
MÉTROPOLE

➔ Ecriv@in public numérique

PERMANENCES D'UN ÉCRIV@IN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez besoin d'un accompagnement dans la réalisation de vos démarches administratives et numériques sur internet,

le Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Aube (CDAD 10) met à votre disposition les services d'un écrivain public numérique.

L'écrivain public numérique vous accompagne dans la réalisation de vos démarches en ligne :

- ↳ Demande de passeport ou carte nationale d'identité,
- ↳ Permis de conduire,
- ↳ Certificat d'immatriculation,
- ↳ Impôts,
- ↳ CAF,
- ↳ Pôle emploi,
- ↳ Caisse de retraite,
- ↳ Demande de casier judiciaire etc.

Remplir un dossier,
effectuer des déclarations...



Permanences gratuites et confidentielles

au Tribunal de Grande Instance,
85 rue du Général de Gaulle à Troyes

Rendez-vous à prendre auprès du CDAD ☎ 03 25 43 55 70



Conseil
départemental
d'accès
au droit
de l'Aube

➔ Ouverture de l'Etablissement Aubois de Soins Immédiat (EASI)



Le 9 octobre 2018, l'Etablissement Aubois de Soins Immédiat (EASI) a ouvert ses portes au sein des locaux du GCS Clinique de Champagne.

L'EASI est un centre de consultations et de soins non programmés permettant à la population de consulter pour des soins inopinés et ne pouvant attendre une programmation chez le médecin traitant. La structure n'est pas dédiée à la prise en charge des urgences vitales.

Il s'agit d'une nouvelle offre de soins inscrite dans une dynamique de santé publique.

Les patients sont adressés par le centre de réception et de régulation du SAMU (centre 15) ou par le médecin généraliste et peuvent se présenter dans la structure, spontanément, sans aucun rendez-vous.

Chaque consultation est assurée par un binôme médecin-infirmier.

Les patients pris en charge doivent être valides, sauf exception autorisée par le médecin de la structure.

Lorsque le patient nécessite une hospitalisation, il sera orienté vers une structure adaptée, publique ou privée, en fonction des filières de soins mises en place avec les partenaires.

L'EASI a pour objet d'apporter une aide complémentaire aux différents praticiens et ne constitue pas un état de concurrence.

En espérant que l'Etablissement Aubois de Soins Immédiat réponde en tout point à vos attentes, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

➔ Télérecours citoyens

Qu'est-ce que **TÉLÉRECOURS CITOYENS ?**

Télérecours citoyens est une application Internet destinée aux particuliers et aux personnes morales de droit privé (entreprises, associations, syndicats, etc.).

Elle permet d'échanger avec les tribunaux administratifs, les cours administratives d'appel et le Conseil d'État de manière dématérialisée et en toute sécurité. Elle permet également de suivre l'état d'avancement de son dossier.

A partir du 7 mai, vous pouvez déposer vos recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, le tribunal administratif de Melun et la section du contentieux du Conseil d'État.

Télérecours citoyens sera étendu aux cours administratives d'appel et aux autres tribunaux administratifs à la fin de l'année 2018.



↳ Quels formats de document peuvent être déposés sur Télérecours citoyens ?

Les documents au format PDF ou texte (doc, docx, odt, rtf) sont à privilégier. La taille maximale des fichiers acceptés est de 32 Mo.

↳ Comment suivre l'état d'avancement de votre dossier ?

En cliquant sur « Consulter votre dossier », vous accédez à l'historique de votre dossier.

Vous pouvez :

- consulter l'ensemble des documents échangés avec la juridiction,
- visualiser les différentes étapes du déroulement de l'instruction.
- déposer de nouveaux documents sur votre dossier.

Et si je prends un avocat en cours d'instance ?

Vous continuerez à accéder à l'historique de votre dossier pour en suivre l'avancement. Les documents seront adressés à votre avocat qui sera le seul interlocuteur de la juridiction. Au terme de la procédure, la décision de la juridiction vous sera notifiée par le biais de l'application.

En PRATIQUE

↳ Comment y accéder ?

L'accès à Télérecours citoyens s'effectue par le site de téléprocédures www.telerecours.fr.

↳ Comment créer un compte utilisateur ?

Vous devez remplir un formulaire d'inscription, y renseigner vos informations personnelles et votre adresse de messagerie électronique. L'accès à l'application s'effectue alors par l'identifiant (adresse de messagerie renseignée à l'inscription) et mot de passe.

↳ Comment déposer une requête ?

Avant de déposer votre requête, vous devez accepter l'utilisation des procédures jusqu'à l'issue de l'instance et les conditions générales d'utilisation.

Le dépôt s'effectue ensuite en 4 étapes.

1. Créez votre compte utilisateur.
2. Sélectionnez la juridiction de dépôt et choisissez le type de requête.
3. Versez les pièces associées à votre recours :
 - les pièces obligatoires : votre requête et l'acte attaqué ou un justificatif de son absence,
 - les pièces complémentaires : elles doivent faire chacune l'objet d'un fichier distinct et être nommées de manière suffisamment explicite.
4. Vérifiez votre dépôt et l'envoyez à la juridiction.

Un accusé de dépôt vous est alors transmis par courriel.

À l'enregistrement de votre recours par le greffe, un accusé d'enregistrement est ajouté à votre historique et vous en êtes informé par courriel.

Le greffe vous envoie ensuite un courriel accusant réception de votre requête et précisant le numéro de la chambre en charge de votre dossier.

EN SAVOIR plus

Les autres modes de dépôt d'un recours disparaissent-ils ?

Télérecours citoyens n'est pas obligatoire. Vous conservez la possibilité de déposer un recours :

- en vous déplaçant directement à l'accueil de la juridiction,
- par voie postale, de préférence en recommandé avec accusé de réception.

Quels avantages offre Télérecours citoyens ?

L'application est accessible 7j/7, 24h/24.

Elle permet de :

- réaliser des économies d'affranchissement et de photocopie,
- simplifier l'accès à votre dossier et suivre son avancement,
- recevoir des alertes sur votre messagerie électronique à chaque nouvel événement dans votre dossier.

Elle garantit la sécurité des échanges avec la juridiction :

- tous les documents déposés sont horodatés,
- vous recevez un accusé de dépôt au moment du dépôt des documents et un accusé d'enregistrement au moment de leur enregistrement par le greffe.

À quoi l'utilisation de Télérecours citoyens m'engage-t-elle ?

Lorsque vous déposez un recours ou des documents sur un dossier avec Télérecours citoyens, vous devez, au préalable, accepter l'utilisation des téléprocédures pour toute la durée de l'instance.

Une fois cette utilisation acceptée, vous serez tenu de communiquer l'ensemble des pièces du dossier à la juridiction par le biais de l'application Télérecours citoyens. Toute communication papier fera l'objet d'une demande de régularisation. La juridiction vous communiquera également toutes les pièces de la procédure par cette application.

➔ 14 juillet

Samedi soir 14 juillet, de nombreux Torvillois et Torvilloises se sont retrouvés dans la cour de l'école à l'invitation de l'association Torvilliers Animations, pour partager frites et grillades. De grandes tablées avaient été installées sous les chapiteaux prêtés par la commune. La buvette et le stand barbecue n'ont pas désempli jusqu'à la tombée de la nuit puis ce fut le départ pour la retraite aux flambeaux.

La compagnie des sapeurs-pompiers était présente pour encadrer les marcheurs dans les rues du village. De retour à la salle des fêtes, les plus jeunes sont allés chercher le traditionnel sachet de friandises. Les spectateurs se sont ensuite dirigés vers le terrain de football pour admirer le feu d'artifice. La soirée s'est ensuite poursuivie en musique.



➔ Vide-greniers



C'est le 5 août que l'Association des Anciens combattants avec l'aide des sapeurs pompiers a organisé le vide grenier de notre commune. Toute la matinée, une foule importante a sillonné les allées sous un soleil de plomb. En revanche la chaleur devenue insupportable en début d'après midi a fait qu'une bonne partie des chineurs ont quitté très tôt le vide grenier.

➔ 48h automobiles



Le 8 septembre, une bonne soixantaine de voitures d'un autre temps ont traversé notre village pour aller en direction d'Ervy-le-Chatel. Ce sont toutes des voitures qui participent aux 48 h européennes d'automobiles anciennes de Troyes



➔ Une partie de pétanque, ça fait plaisir...

Comme le disait Georges Brassens, et ce doit être vrai puisque pratiquement tous les jeudis on peut voir de nombreux joueurs présents sur le terrain de boules.

Tous les jeudis, vous pouvez participer, sans aucune adhésion et c'est ouvert à toutes et à tous



➔ La rue du Paradis



Le 19 octobre dernier, la rue du Paradis a été refaite par la société Colas. Un nouveau procédé a été utilisé. Pour reboucher les nids-de-poule et pour refaire complètement les couches de roulements. Ce procédé est fait à partir d'un enrobé à froid projeté qui ne nécessite ni chauffage ni séchage. Le côté malléable de cet enrobé à froid est acquis grâce à l'apport d'une émulsion de bitume sur un enrobé de faible granulométrie. Ce procédé a l'avantage de traiter rapidement un large éventail de dégradations des routes et le tout à partir d'un seul véhicule. Les avantages de ce procédé sont la rapidité puisque la remise en circulation est immédiate et l'économie par rapport au procédé traditionnel.

➔ Fleurissement



dépéri.

Cette année, la météo très clémente a permis de conserver les plantations d'été jusqu'à fin octobre. Les chrysanthèmes ont alors pris place au jardin du souvenir, dans les plates-bandes devant la mairie et autour du monument aux morts pour la cérémonie du 11 novembre.

Comme tous les ans, des bulbes de narcisses et jonquilles ont été plantés le long de la rue du Casino pour agrandir les massifs déjà en place. Au printemps, ces taches de jaune et blanc agrémenteront les bas côtés de la route. Régulièrement des arbustes sont plantés dans les haies pour remplacer ceux qui ont

➔ Halloween

Le 31 octobre à la nuit tombée, les enfants du village ont revêtu leurs costumes de sorcières, monstres, vampires et autres créatures maléfiques pour sillonner les rues du village. En quête de friandises, ces enfants, le plus souvent



accompagnés de parents, sont allés sonner aux portes des maisons en espérant que de nombreux villageois pris de peur aient laissé tomber bonbons et autres friandises dans les paniers de ces petits monstres.

➤ **Nomination au grade de sergent d'Edouard Léculier**



En marge des cérémonies du 11 novembre, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Torvilliers a été mise à l'honneur avec la nomination du Caporal-Chef Edouard Léculier au grade de Sergent. Le Maire Bruno Gantelet a officié avant la commémoration du Centenaire sous le préau de la nouvelle école, avant d'inviter les personnes présentes à le rejoindre devant le monument aux Morts dans la cour de la mairie pour la nomination du Sergent Edouard Léculier au rang de Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de la commune.

Bruno Gantelet a également salué l'arrivée dans les rangs de la Compagnie de deux nouvelles recrues, Madame Sophie Bois (2^e femme intégrant la Compagnie) et Monsieur Anthony Coulon.

➤ **Commémoration du 11 novembre**

De nombreux Torvilloises et Torvillois se sont retrouvés dans la cour de l'école pour assister aux commémorations, en présence de l'Association des Anciens Combattants et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la commune. Cette année, à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, le Maire Bruno Gantelet a demandé à deux enfants du village qui avaient assisté à ses cours d'éducation



civique et qui avaient été « élus » par leurs camarades de lire le message du Président de la République.

Le nouveau Chef de Corps de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Torvilliers, Edouard Léculier a ensuite lu les noms des soldats du village décédés pendant la 1^{ère} guerre mondiale. La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Après avoir respecté une minute de silence, le cortège s'est dirigé vers le cimetière communal.

La 2^e partie de la commémoration a débuté par le dépôt de drapeaux sur les tombes des anciens combattants par les élèves du groupe scolaire. Ceux-ci ont ensuite lu un texte d'hommage aux victimes de ce conflit, avant le dépôt d'une gerbe par la plus jeune des conseillers municipaux. Cette émouvante cérémonie s'est achevée par une nouvelle minute de silence. Le Maire a ensuite invité les participants à le rejoindre à la salle des fêtes de la commune pour partager le verre de l'amitié. Cette année, un film sur la guerre 1914-1918 a été projeté dans la salle pendant la collation.

➤ **Décors de Noël**

Le 29 novembre dernier à 18h, Bruno Gantelet, maire de la commune, a donné le coup d'envoi des illuminations de Noël. Cette année encore, les employés municipaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour parer la commune de couleurs et de lumières de Noël pour le plus grand plaisir des parents, enfants et passants.

Devant la mairie, un village de chalets de montagne au milieu d'une forêt de sapins est mis en valeur par des éclairages judicieusement répartis. Cette année, le petit train a trouvé sa place dans le décor et vous pouvez remarquer qu'il y a du monde dans le train.... Les pyramides ont mis leurs boules de lumière au sol. A la maternelle, les petits peuvent voir le traineau du Père Noël illuminé tous les jours. Tous ces décors ont été mis en place par les employés avec beaucoup d'application. Encore merci à eux. Une réflexion pour la décoration de l'an prochain a déjà lieu.



➔ Le Téléthon



Le 7 décembre, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers s'est mobilisée pour le Téléthon. Comme chaque année, les habitants de la commune ont pu faire une halte au stand situé sur le parking des écoles pour déguster une crêpe accompagnée d'une boisson. Malheureusement, les mauvaises conditions météo n'ont pas permis de mobiliser les habitants à la hauteur des années précédentes.



➔ Le repas des seniors

Il y a quelques mois, le CCAS de la commune a demandé aux « anciens » de choisir entre le colis gourmand et le repas à la salle des fêtes. La moitié des personnes consultées s'est prononcée pour le maintien du repas et c'est une soixantaine de Torvillois qui se sont retrouvés dimanche 5 décembre pour partager un bon moment. Cette année, le repas n'a pas été organisé au printemps mais décalé en cette fin d'année. De ce fait la décoration de la table habituellement faite à partir des fleurs de printemps a été remplacée par sapins, boules et bougies. Un grand bravo à Nathalie pour cette belle décoration. En l'absence du maire Bruno Gantelet qui a adressé un message vidéo aux convives, c'est Gilbert André qui a officié au nom du CCAS. Comme chaque année, tous les membres du CCAS présents ont servi les invités et ce fut l'occasion pour les participants de se retrouver et d'échanger. Vivement l'année prochaine !



➔ La distribution des colis



Cette année, la commune comptait 152 personnes de plus de 70 ans. Le 15 décembre dernier, les personnes du CCAS disponibles, divisées en 5 groupes ont sillonné le village pour aller distribuer les 26 colis doubles et les 36 colis simples. Comme les autres années, ils ont reçu un excellent accueil de la part des villageois et cette matinée est toujours l'occasion de partager un moment de convivialité avant les fêtes de fin d'année.

➔ Les travaux de l'église

Les travaux de l'église continuent. De nombreuses pierres abimées ont été changées. C'est un travail impressionnant que de changer une pierre au milieu d'un pilier et le résultat est magnifique.



Actuellement la réfection du sol est en cours.

La fin des travaux est donnée pour le mois de mars



➔ Les activités périscolaires et extrascolaires

Le temps d'école a été ramené à quatre jours par semaine. La municipalité propose donc des activités périscolaires (les jours de classe) et extrascolaires (les mercredis et pendant les vacances)

Elle a tenu à mettre en place divers ateliers pour ajouter quelques centres d'intérêt aux activités déjà riches proposées par le personnel des garderies.

Les mercredis matin, pour les périodes 1 et 5, c'est-à-dire quand il fait assez beau pour aller à l'extérieur, on peut jouer au basket et au tennis. En plus de ces activités, pendant toutes les périodes, il y a les

interventions de l'association la Girafe, pour des jeux de société et du Kapla, et de la relaxation ludique avec Elisa.

Pendant une semaine lors des vacances de la Toussaint, atelier cirque avec Chouquette, que l'on retrouvera pour les vacances de printemps. Lors des vacances d'hiver les enfants participeront à un atelier théâtre avec Cédric Durand. De même les stages cirque et théâtre seront reconduits en juillet.

Lors de chaque période, journée découverte de la nature et des insectes.

Il nous faut constater une forte baisse de la fréquentation des garderies. Les familles ont modifié l'organisation de l'emploi du temps des enfants depuis qu'il n'y a plus de classe le mercredi. Cela peut remettre en cause la proposition des diverses activités. Le point sera fait prochainement.

Joyeuses fêtes à tous nos élèves et à leurs familles.

➔ Les vœux du Maire



Jeudi 18 janvier, le maire Bruno Gantelet a convié les forces vives de la commune à la salle des fêtes du village, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le maire a tout d'abord souhaité revenir sur les travaux de restauration de l'église qui devraient bientôt se terminer. C'est une église entièrement rénovée que les torvillois pourront bientôt découvrir. Les piliers intérieurs ont été consolidés, de nombreux blocs de pierre ont été remplacés à l'identique grâce au travail « à l'ancienne » des tailleurs de pierre. Le circuit électrique a été refait à neuf. Les derniers travaux concerneront la réfection de la clôture, des grilles et l'aménagement d'allées extérieures. L'équipe municipale accueillera les habitants de la commune lors d'une prochaine journée porte ouverte.

Il a ensuite évoqué les prochaines réalisations.

Les vestiaires utilisés par les clubs de foot et de tennis étaient vétustes. La construction d'un nouvel ensemble est programmée pour 2019. Les plans sont arrêtés et le dossier est en phase de finalisation. Ce chantier

devrait être bouclé tout début 2020.

Un autre projet va prendre forme en 2019. Il s'agit de la maison services santé qui verra le jour au centre du village. Un cabinet d'infirmières et une kinésithérapeute souhaitent déjà s'implanter. La commune aimerait accueillir un médecin généraliste dans cette nouvelle structure. Avis aux candidats !

L'architecte qui réalisera le projet a été retenu. Il travaillera sur un espace modulable qui permettra de s'adapter en fonction des demandes spécifiques et de disposer d'une cellule supplémentaire en fonction du nombre de professionnels intéressés. Une esthéticienne devrait également venir s'installer. Cette

réalisation portée par la commune sera couplée sur le même site, avec un programme de construction de 4 logements locatifs et d'un espace commercial multiservices. L'objectif est une ouverture 1er semestre 2020, les réunions de travail vont se succéder dès fin janvier.



Pour conclure, le Maire a souhaité associer Troyes Champagne Métropole à ses vœux, le personnel communal, scolaire, les associations qui œuvrent au sein de la commune ainsi que la Compagnie des Sapeurs-Pompiers désormais sous l'autorité d'Edouard Léculier.

➤ Rentrée des classes

Cette année le groupe scolaire compte 99 élèves, dont 27 en maternelle (petite et moyenne sections). Le maire Bruno Gantelet et la directrice Séverine Hohler ont accueilli les parents et les élèves de primaire à 8h30 dans la cour de l'école primaire. Après un rapide discours de bienvenue, les écoliers ont rejoint leurs classes. La rentrée en maternelle a été synonyme de pleurs pour certains tout-petits ... A noter la présence des membres de l'association les Nagotins qui ont proposé aux parents d'élèves une collation.



➤ Cycle natation pour les plus grands



Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'un cycle de 11 séances de natation à la piscine Aqualuc. S'il s'agissait d'appivoiser le milieu aquatique pour certains, d'autres ont pu améliorer leur technique de nage. Tous les élèves de CM2 ont obtenu l'ASSN (Attestation scolaire du « Savoir-nager ») .

Lors de la dernière séance, les maîtres-nageurs ont mis en place un parcours ludique où chacun a pu évoluer à sa guise.

➤ Sortie à la boulangerie

Dans le cadre de leur projet de classe, les élèves de la maternelle se sont rendus à la boulangerie Feuillette de la Chapelle St Luc, où un accueil des plus chaleureux leur a été réservé. Après avoir observé les boulangers et pâtisseries puis posé de nombreuses questions, chacun a confectionné plusieurs petits pains pour en réaliser un plus gros en forme de fleur qu'il a ensuite ramené à la maison. La visite fut agrémentée d'une pause petit-déjeuner bien



appréciée de tous. Un grand merci à Monsieur et Madame Hamelet et leur équipe pour cette belle matinée.



➤ Fin d'année à l'école

Le vendredi 7 décembre, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de magie et ventriloquie, proposé par le magicien Allan à la salle des fêtes de Torvilliers. Les petits ont été émerveillés par les jeux de lumières et les apparitions ou disparitions d'objets, les plus grands cherchent encore comment ce tour de magie est possible et tout le monde a beaucoup ri des facéties de la marionnette Cacahuète. Un après-midi magique qui a plu à tous.



Le vendredi 21 décembre, les enfants de maternelle et GS/CP ont eu l'agréable surprise de rencontrer le Père Noël venu leur apporter quelques cadeaux pour la classe. Il est reparti les bras chargés de dessins réalisés par les enfants.

Puis tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour un goûter collectif sous le préau et partager un moment récréatif avant les vacances et les fêtes de fin d'année.



➔ Gymnastique volontaire

La saison de Gym a bien démarré en septembre avec un effectif stable de 28 licenciées, toujours motivées pour se retrouver le mercredi matin. Notre fidèle Line nous prend en charge pendant 1 heure. Ses cours adaptés et variés nous maintiennent dans une meilleure forme physique, ce que chacune recherche. Bravo à Odile de nous avoir rejointes après quelques mois d'absence.

L'assemblée générale a eu lieu le 21 novembre, les trésorières ont bien travaillé, les comptes étaient bons. La section est viable. Nous avons décalé l'horaire de la séance qui se tient de 9h30 à 10h30.

Mireille a évoqué le trentenaire de la GV Torvilloise pour 2019 et la possibilité de fêter l'évènement.

L'année 2018 est maintenant terminée. Nous espérons que vous avez toutes passé de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons une bonne année 2019.



➔ Les Nagotins



L'APE LES NAGOTINS inaugure sa 3eme année d'existence avec une nouvelle équipe depuis septembre 2018 : Sophie, Adeline, Julie, Jennyfer, Sandra et moi-même.

Nous organisons des évènements tout au long de l'année afin de soutenir l'école dans la réalisation de ses projets mais aussi de créer du lien entre les familles et au sein du village. Ces deux objectifs sont pour nous primordiaux.

Au moment où je vous écris, la soirée Couscous du 17 novembre a eu lieu et nous préparons la livraison des sapins et des chocolats.

Au printemps, des élèves de l'école viendront à votre rencontre à l'occasion de la tombola des fleurs, qui, nous espérons, aura le même succès que l'année dernière.

Certains évènements sont proposés aux habitants du village et nous étudions pour l'année prochaine la possibilité de vous faire participer davantage.

Un grand merci aux familles, à vous Torvilloises et Torvillois pour votre soutien, de faire de nos manifestations un succès, pour le plus grand bonheur des enfants.

L'équipe des Nagotins se joint à moi et vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2019.

APE LES NAGOTINS

Audrey COUTELAS, la présidente.

➔ Tennis Club de Torvilliers

Après une saison 2018 aux activités denses et performantes, les adhérents du club et plus particulièrement les 25 compétiteurs classés dont 7 féminines ont attaqué début septembre avec beaucoup de détermination la saison 2019.

En septembre et octobre :

LES TOURNOIS DE DOUBLES : Ces animations ont permis aux adhérents du club de se remettre en forme après une période de vacances.

Le tournoi de double mixte a été gagné par l'équipe composée de **Nathalie Gaudichon et David Enfert** opposée à **Marie Verdenne- Lorphelin et Fabien Corona**

Le tournoi de Double Messieurs a été remporté par l'équipe composée de **Paul Enfert et Sébastien Gaudichon** face à **David Enfert et Gérard Ruelle**.

Ces animations se sont terminées par une « soirée raclette » très appréciée

En octobre et novembre : **CHAMPIONNAT DE L'AUBE 3^{ème} division Messieurs + de 35 ans**

Notre équipe termine 2^{ème} à égalité de points avec le vainqueur St Julien-les-Villas mais départagée au nombre de matchs gagnés.

Par ailleurs, plusieurs de nos compétiteurs et compétitrices valorisent le club par leurs performances réalisées dans les divers tournois et championnats individuels.

Depuis novembre, du fait des intempéries les entraînements et les compétitions se déroulent sur les cours couverts du **Centre de Tennis de l'Aube** moyennant une location de créneaux horaires.

Cette saison encore, les compétiteurs participeront aux diverses animations du club et aux compétitions par équipes au niveau régional et départemental avec la ferme intention de briller.

POUR LES JEUNES DE 5 A 14 ANS :

Une initiation au tennis fonctionne de mars à octobre (hors vacances scolaires) à raison d'une heure de cours collectif par semaine pour chaque élève.

Des animations et des tournois permettent de situer le niveau de progression.

Lors de l'assemblée générale annuelle, la lecture des différents rapports a démontré une nouvelle fois la bonne santé morale, sportive et financière du club.

COMPOSITION DU BUREAU 2019

Président :	Joseph KARKULOWSKI
Secrétaire :	Isabelle LAFOND
Secrétaire adjointe :	Armelle PICAT
Trésorier :	Gérard RUELLE

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019

Le président : Joseph KARKULOWSKI

➔ **Société de chasse de Torvilliers**

Quand la faune se meure, sous l'astre solaire qui de mai à octobre, brûle et dessèche les sols, quand la moindre goutte d'eau disparaît sur le brin d'herbe, qui se meure, laissant apparaître une terre nue et déserte, quand l'on entend plus que plaintes dans cette nature ou l'agonie s'étend jour après jour ! Partout les murmures devenus à peine plausibles cognent encore et encore à l'oreille sensible de celui qui sait écouter. Plus de fraîcheur, plus une goutte d'eau, que de pleurs et de plaintes derrière une touffe sèche ou la racine espère encore et cherche un si peu d'humidité.



Merci aux chasseurs et à une bénévoles qui dès l'aurore et tous les deux jours, ont sillonné la nature afin de remplir les bacs à eau, évitant ainsi tant de souffrance et de mort, chez ce monde des champs, si fier et si beau à regarder, quand nos promenades nous mènent vers eux. Où sont alors les braillards, pleurnicheurs qui se disent écologistes, mais qui lors de leurs promenades, n'ont que faire de ces becs et naseaux grands ouverts qui ne sont plus que brûlures, dans l'été ou la salive n'est plus que feu, prendre une bouteille d'eau pour mettre dans les bacs serait si sympa pour les animaux.



Des travaux ont été réalisés à la cabane de chasse, où le toit a été démoussé, où de nouvelles gouttières ont été posées, ainsi qu'une cuve afin de récupérer de l'eau de pluie. Les sols ont été terrassés et du tout-venant est venu combler les disparités. Merci aux exécutants pour ces travaux accomplis.

Le printemps 2018 s'est révélé catastrophique pour les naissances où la pluie en abondance a noyé levreaux et perdrix, ne laissant que peu de chance à la petite faune. Novembre venu, laissons la

plaine au repos, marchons dans la brume des premières gelées, quand chaque buisson revêt son habit de lumière sous un petit vent frisquet, caressant les branches qui s'entremêlant se parlent d'amour, bercé par une douce musique que seul le poète perçoit lorsqu'il s'écrit ou qu'il écrit. Les fusils seront raccrochés et en attendant la prochaine saison, chacun ira de sa petite histoire.

En ces fêtes de fin d'année et du nouvel an, le président et ses chasseurs, n'ont que de bonnes choses à vous souhaiter. Santé, Bonheur, Travail et bonnes récoltes, mais aussi loisirs sont les souhaits qui, j'espère, viendront pour 2019 frapper à votre porte.

Le président : GERARD Marcel
3 rue du Château Torvilliers :
TEL 06 79 30 14 23 ou 03 25 79 31 05



➔ **Bibliothèque**

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte

Le lundi de 17h30 à 18h30

Le mercredi de 17h à 18h

Les bénévoles seront heureuses de vous accueillir et de vous proposer des romans, des policiers et des documentaires.

Nous accueillons aussi les enfants des écoles pendant les heures scolaires.

Nous vous signalons qu'il est possible de demander les livres dernièrement parus. Ces livres que la BDP (bibliothèque départementale de prêt) met à notre disposition, nous parviennent relativement vite.

➔ **Torvilliers Athlétic Club (T.A.C)**

Cette saison le club possède 2 équipes Séniors : la 1^{ère} évolue en championnat Départemental 2 et la réserve en championnat Départementale 3. Le club continue son évolution avec un effectif de 50 joueurs et 7 dirigeants.

Les matches à domicile se déroulent au Complexe Sportif Henri terré de Troyes pour l'équipe 1^{ère} tandis que l'équipe 2 joue ses matches à domicile au Stade Emile Buck de la Rivière-de-Corps. N'hésitez pas à venir nous encourager.

C'est l'heure de la trêve. En Championnat, l'équipe 1^{ère} est classée 6^{ème} avec 6 victoires, 1 nul et 3 défaites tandis que l'équipe réserve est classée 9^{ème} avec 4 victoires, 1 nul, 1 défaite et 1 forfait (voir résultats et classement général à la fin de cet article).

Le TAC a été éliminé dès le 1^{er} tour en Coupe Elite contre l'Etoile Lusigny.

En Coupe de l'Aube, le TAC s'est facilement qualifié pour le 3^{ème} tour de la Coupe de l'Aube qui aura lieu le 03 février prochain contre Marigny/St Martin en se débarrassant de l'A.S Sarrail sur le score de 5 à 0 lors du 2^{ème} tour (le 1^{er} tour le TAC était exempt).

Le 09 juin 2018, nous avons fêté les 10 ans du club. A cette occasion, nous avons réuni les anciens membres et membres actuels du TAC. Nous avons également organisé un tournoi de foot.

Le dimanche 13 janvier 2019 à 14h30 nous organisons notre loto annuel à la salle des Fêtes de Torvilliers.

Je voudrais remercier tous les habitants de la commune pour le très bon accueil qu'ils nous ont réservé lors de la présentation de notre calendrier en décembre.

Le Président, le Conseil d'Administration, les entraîneurs et les joueurs profitent de ce début d'année pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019.

Un nouveau site internet du club est disponible depuis le début de la saison à l'adresse suivante : <https://torvilliersac.wixsite.com/torvilliers-ac>

Le président du Torvilliers Athletic Club

EQUIPE 1

Dates	Recevant	Score		Visiteurs
09-sept	CH Sarrail A.S	0 P	5	Torvilliers A.C
23-sept	Torvilliers A.C	1	1	Riceys Sports
30-sept	U.S Vendeuvre 2	0	1	Torvilliers A.C
07-oct	Torvilliers A.C	0	2	U.S Dienvilloise
14-oct	Torvilliers A.C	1	0	A.S Chartreux
21-oct	J.S Vaudoise 2	0	4	Torvilliers A.C
04-nov	Torvilliers A.C	1	2	Portugais Chartreux
11-nov	Bel.Villechétif.Bour	2	5	Torvilliers A.C
25-nov	Torvilliers A.C	3	6	F.C Chesterfield
02-déc	A.S.I.A Troyes	1	2	Torvilliers A.C
16-déc	Torvilliers A.C	reporté		F.C Bar-sur-Aube 2
TREVE				
24-févr	Torvilliers A.C			U.S Vendeuvre 2
03-mars	A.S Chartreux			Torvilliers A.C
17-mars	Torvilliers A.C			CH Sarrail A.S
24-mars	Riceys Sports			Torvilliers A.C
07-avr	U.S Dienvilloise 2			Torvilliers A.C
14-avr	Torvilliers A.C			J.S Vaudoise 2
28-avr	Portugais Chartreux			Torvilliers A.C
05-mai	Torvilliers A.C			Bel.Villechétif.Bour
12-mai	F.C Chesterfield 2			Torvilliers A.C
26-mai	Torvilliers A.C			A.S.I.A Troyes
02-juin	F.C Bar-sur-Aube 2			Torvilliers A.C

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Diff	Pén
1	A.S.I.A de Troyes	27	10	9	0	1	0	45	12	+ 33	0
2	U.S Dienvilloise	22	10	7	1	2	0	31	12	+ 19	0
3	A.S Chartreux	20	11	6	2	3	0	28	24	+ 4	0
4	F.C Chesterfield	19	10	6	2	2	0	25	16	+ 9	1
5	F.C Bar-sur-Aube 2	19	9	6	1	2	0	32	11	+ 21	0
6	Torvilliers A.C	19	10	6	1	3	0	23	14	+ 9	0
7	Bel.Villechétif.Bour	10	11	3	1	7	0	21	34	- 13	0
8	J.S Vaudoise 2	10	10	3	1	6	0	9	23	- 14	0
9	Portugais Chartreux	10	11	3	2	6	0	24	28	- 4	1
10	Riceys Sports	8	11	2	3	6	0	12	16	- 4	1
11	U.S Vendeuvre 2	4	10	1	1	8	0	7	38	- 31	0



EQUIPE 2

09-sept	Torvilliers A.C 2	3	0 P	A.S Albania Troyenne
23-sept	Olympique Chapelain	3	1	Torvilliers A.C 2
30-sept	Torvilliers A.C 2	1	3	F.C Charmont
07-oct	A.S Vallée Longsols	3	1	Torvilliers A.C 2
14-oct	Trois Vallées 2	3	0	Torvilliers A.C 2
21-oct	Torvilliers A.C 2	3	0 F	U.S Dienvilloise 2
28-oct	Torvilliers A.C 2	1	1	CH Malgache 2
04-nov	F.C Chavanges	0 F	3	Torvilliers A.C 2
11-nov	Torvilliers A.C 2	0	1	Ramerupt 2
25-nov	Ent. S. Pays Orient	3	0 F	Torvilliers A.C 2
02-déc	Torvilliers A.C 2	3	0 F	Stade Briennois 2
09-déc	Droupt-st-Basle	7	1	Torvilliers A.C 2
16-déc	A.S.I.A Troyes 2	FG		Torvilliers A.C 2
TREVE				
10-févr	CH Malgache 2			Torvilliers A.C 2
24-févr	F.C Charmont			Torvilliers A.C 2
03-mars	Torvilliers A.C 2			Trois Vallées 2
10-mars	Torvilliers A.C 2			Droupt-st-Basle
17-mars	A.S Albania Troyenne			Torvilliers A.C 2
24-mars	Torvilliers A.C 2			Olympique Chapelain
07-avr	Torvilliers A.C 2			A.S Vallée Longsols
14-avr	U.S Dienvilloise 2			Torvilliers A.C 2
28-avr	Torvilliers A.C 2			F.C Chavanges
05-mai	Ramerupt 2			Torvilliers A.C 2
12-mai	Torvilliers A.C 2			Ent. S. Pays Orient
26-mai	Stade Briennois 2			Torvilliers A.C 2
02-juin	Torvilliers A.C 2	FG		A.S.I.A Troyes 2

	Equipes	Pts	J	G	N	P	F	Bp	Bc	Diff	Pén
1	Pays Orient C.S.Ent	29	12	9	2	1	0	31	14	+ 17	0
2	CH Malgache 2	24	11	7	3	1	0	32	12	+ 20	0
3	Trois Vallées 2	24	12	7	3	2	0	41	14	+ 27	0
4	Olympique Chapelain	23	11	7	2	2	0	29	13	+ 16	0
5	Droupt-st-Basle	23	11	7	2	2	0	40	24	+ 16	0
6	A.S Vallée Longsols	20	12	6	2	4	0	38	32	+ 6	0
7	Ramerupt 2	19	11	6	1	4	0	22	20	+ 2	0
8	F.C Charmont	19	12	6	1	5	0	24	20	+ 4	0
9	Torvilliers A.C 2	12	12	4	1	6	1	17	24	- 7	0
10	A.S Albania Troyenne	5	11	2	2	7	0	13	25	- 16	3
11	U.S Dienvilloise 2	4	12	1	3	7	1	11	32	- 21	1
12	Stade Briennois 2	1	11	1	1	6	3	5	33	- 28	0
13	F.C Chavanges	-1	12	0	1	9	2	10	46	- 36	0
14	A.S.I.A de Troyes 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

➔ Amitié Pour Tous

2018 s'achève dans une France mouvementée. Si certaines revendications sont logiques, comme souvent dans notre pays, cela dégénère en violences au grand désarroi de ceux qui en sont victimes. Il faut espérer que 2019 sera plus calme pour nos concitoyens.

Cette année encore amitié pour tous a été à la hauteur de nos espérances avec des activités variées et bénéfiques pour nos adhérents.

Rappelons-nous :

Le 17 mars s'est déroulé notre concours de belote qui a rencontré un franc succès. 32 équipes se sont affrontées. Je voudrais en profiter pour remercier les donateurs de lots dont M Olivier Tisserand, Didier et Christian Vast. Leur générosité a été très appréciée.

Le 8 avril, ce fut la journée de notre repas de printemps au restaurant des terrasses à Fouchy. 27 personnes se sont retrouvées pour déguster un délicieux repas.

Le 16 novembre, journée publicitaire organisée par la société « pro-confort ». 10 s'étaient déplacées. Les absents ont eu tort de s'abstenir. Ce fut une agréable journée agrémentée d'un bon repas.

Le 25 novembre ce fut la traditionnelle choucroute qui déplace toujours nombre de gastronomes. 52 convives ont fait cliqueter les fourchettes.

Nous remercions les personnes qui ont offert des lots. Ce fut une excellente journée.

Comme vous pouvez le constater, le club « amitié pour tous est toujours bien actif grâce à vous qui participez régulièrement.

Le 3 février : assemblée générale

Le 9 mars concours de belote

Le 7 avril repas de printemps

Le 17 novembre la journée choucroute

Pensez déjà à prendre note de ces dates. Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus, le club ne survit que grâce à vous. Je vous rappelle qu'il fonctionne tous les jeudis de 14h à 18h où vous pouvez vous distraire avec des jeux de sociétés.

Au nom des membres du bureau, du conseil d'administration et de moi-même, je vous adresse nos vœux les plus sincères de bonheur et de santé à partager avec vos familles sans oublier ceux qui sont dans la peine par la perte d'un proche ou des ennuis de santé.

Que vive 2019 dans la joie et la bonne humeur

La présidente Solange Delagneau

➔ Association « Torvilliers Animations »

Tous les membres de Torvilliers Animations vous souhaitent une très bonne année 2019 ! et que cette nouvelle année vous apporte la réussite, la santé et la prospérité que vous méritez.

Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges

Après les festivités du 14 juillet, le traditionnel rallye moules frites a de nouveau rassemblé une douzaine d'équipages et un bon nombre de personnes au repas. Au retour du rallye, un jeu de l'oie géant attendait les participants dans la cour de l'école primaire pour leur dernière épreuve. Un apéritif clôturait naturellement cette matinée. Le repas et la remise des prix sont venus clôturer cette agréable journée.

Cette année, c'est le dimanche 16 décembre que le Père Noël est passé. Les bénévoles de l'association ont dû se lever tôt pour préparer la pâte à crêpes et le vin chaud.

En fin de matinée, toute l'équipe s'est retrouvée autour d'une table conviviale pour déguster les spécialités de chaque adhérent et chanter quelques chants de Noël.

A la tombée de la nuit, le père Noël arriva comme tous les ans en calèche pour rencontrer les enfants de Torvilliers et distribuer des bonbons et chocolats aux enfants sages pendant que les adultes dégustaient le vin chaud ou du chocolat accompagné de bonnes



crêpes cuites par nos sympathiques Sapeurs Pompiers de Torvilliers.

Prévision des manifestations du premier semestre 2019 :

- ✓ Assemblée générale le **samedi 19 janvier à 17h45** au local de l'association. Cette assemblée est ouverte à tout le monde (particulièrement aux personnes qui veulent rejoindre l'association).
- ✓ Loto le **dimanche 10 février**
- ✓ Bourse puériculture le **dimanche 31 mars**
- ✓ Marché et fête le **dimanche 19 mai**
- ✓ Randonnée pédestre le **dimanche 16 juin**
- ✓ Festivités du 14 juillet le **13 au soir**

Les sorties pédestres du 2^{ème} jeudi du mois continuent. Robert vous attend devant la salle des fêtes de Torvilliers dès 13h45 pour un départ à 14h00. Nous partons pour 12 à 13 kms avec une pause à mi-chemin. Le retour se situe vers 17h00.

Pour les courageux, RDV le 10 janvier puis le 14 février, le 14 mars etc....

Pour tout renseignement, contacter : le Président Philippe Braux au 06 31 94 38 19

➔ **Compagnie des Sapeurs Pompiers**



Le 1er semestre avait donné le ton, cette 2eme partie de l'année a gardé le cap. Les interventions pour destruction d'hyménoptères ont beaucoup occupé nos soirées d'été et d'automne avec au total 45 interventions (on en fait 18 en moyenne). Mais cette année, ce sont toutes les catégories d'interventions qui ont crevé le plafond : 7 départs pour incendie (4 en moyenne), 16 accidents (10 en moyenne), 14 malaises (9 en moyenne), 5 interventions diverses (2 en moyenne) pour un total de 87 interventions. Nous avons répondu présents à 80% d'entre elles.

Cette année 2018 aura connu également beaucoup de mouvements dans les effectifs : Eric Tripogney (Sapeur, 12 ans de service), Stéphane Barbette (Sergent Chef, 11 années de service dont 3 en temps que Chef de Corps) et Alexis Nelain (1ère classe, 7 années de service) ont quitté la compagnie. Nous les remercions pour ces années de dévouement pour la compagnie et pour les Torvillois. Après le recrutement de Florence Léculier et Antoine Guilbert en début d'année, c'est au tour de Sophie Bois (Professeur d'Espagnol) et Anthony Coulon (Responsable maintenance) de nous rejoindre. Notre effectif est désormais de 11 (plutôt stable depuis 10 ans) dont 2 féminines et 2 pompiers professionnels. Suite au départ de Stéphane, j'ai accepté de le remplacer au poste de Chef de Corps avec Thierry Meslier pour adjoint : J'en profite pour rappeler que pour nous joindre, vous devez appeler le **18** car toutes nos interventions doivent être déclenchées par le centre de traitement des appels des Pompiers.

Côté formation, Florence a suivi 8h de module apprenant, 8h de PSC1, 44h de Prompt Secours et 16h de DIV soit un total de 68h cette année. Pour ma part, 16h de chef d'équipe (Opération divers et incendie) et 4h de chef de centre.



Côté amicale, nous avons aidé l'amicale des anciens combattants au placement des exposants lors de l'habituel vide grenier de Torvilliers, nous avons distribué nos traditionnels calendriers (merci encore pour votre accueil, votre soutien et votre générosité indéfectible), nous avons réalisé notre animation en faveur du Téléthon (malgré une météo peu avantageuse, beaucoup on quand même fait l'effort de venir partager ce moment de convivialité voué à une bonne cause) et pour finir l'année, nous avons participé

au Noël des enfants organisé par Torvilliers animation.

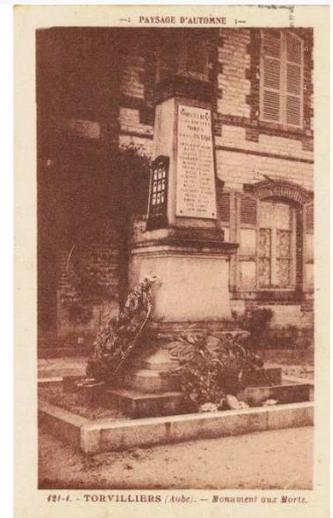
Au total, nous aurons cumulé plus de 400 heures, toutes activités confondues.

Toute la compagnie se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019

Edouard Léculier.

TORVILLIERS D'HIER

Un siècle plus tard, ne les oublions pas



PARTIE À REMPLIR PAR LE CO

Nom: **BERNAUDAT**

Prénoms: *Paul, Alphonse, Adolphe*

Grade: *2^e Classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *1852* au Corps. — Cl. *1851*

Matricule: *514* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *17 juillet 1914*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *1 juin 1871*

à: *Torvilliers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *18 mai 1918*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

534-708-1091. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Doury*

Prénoms: *Victor, Gilbert, Ernest*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *2000* au Corps. — Cl. *1897*

Matricule: *544* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *16 Octobre 1914*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *10 Juillet 1887*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: *14 avril 1914*
par le Tribunal de: *Trayel*
acte ou jugement transcrit le: *16 Octobre 1914*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

534-708-1091. (20434)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Charles*

Prénoms: *Edmond, Gabriel*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *1611* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1160* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *16 Octobre 1914*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *20 Mars 1884*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *17 juillet 1916*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: *207/167*

534-708-1091. (20434)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Clouquemin*

Prénoms: *Alphonse*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *28 juillet 1914*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *22 Mars 1874*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *24 septembre 1914*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

534-708-1091. (20434)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Debruy*

Prénoms: *Alphonse*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: _____ au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: _____ au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *28 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *9 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: *26*
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: _____

N^o du registre d'état civil: _____

534-708-1091. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *DEGOIS*

Prénoms: *Alexandre, Camille*

Grade: *Caporal*

Corps: *1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied*

N^o: *16237* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *554* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *5 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *11 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *7 juillet 1916*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

534-708-1091. (20434)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *DOLAT*

Prénoms: *Félix, René, Hector*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *17111* au Corps. — Cl. *1902*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *25 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *17 Mars 1878*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *10 Mars 1915*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

534-708-1091. (20434)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CO

Nom: *Guénot*

Prénoms: *Paul, Arthur*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *17111* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *16 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *14 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *2 Mars 1915*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

101-708-1092. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *Guille*

Prénoms: *Alphonse*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: _____ au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: _____ au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *17 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *27 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: *10 Mars 1915*
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *10 Mars 1915*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

101-708-1092. (20434)

PARTIE À REMPLIR PAR LE

Nom: *Jacquinet*

Prénoms: *Alphonse, Christian*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *16 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *21 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: *21 Septembre 1916*
par le Tribunal de: *Trayel*
acte ou jugement transcrit le: *2 Octobre 1916*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

101-708-1092. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CO

Nom: *HUGOT*

Prénoms: *Etienne, Lucien*

Grade: *Caporal de 2^e classe*

Corps: *5^e Comp^o Régiment d'Infanterie*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *16 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *17 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *19 Mars 1915*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: *411/13*

101-708-1092. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CO

Nom: *MERAT.*

Prénoms: *Charles, Louis, Basile*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *17 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *26 Mars 1871*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *2 Mars 1915*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

101-708-1092. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE

Nom: *RIBON*

Prénoms: *Alphonse, Basile, Adolphe*

Grade: *1^{er} classe*

Corps: *1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *17 Octobre 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *13 Mars 1856*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: _____
par le Tribunal de: _____
acte ou jugement transcrit le: *27 Janvier 1917*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

101-708-1092. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom: *SOT*

Prénoms: *Alexandre, Camille*

Grade: *2^e classe*

Corps: *3^e Rég^t d'Artillerie Lourde*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *16 Mars 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *24 Janvier 1838*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: *6 Octobre 1916*
par le Tribunal de: *Trayel*
acte ou jugement transcrit le: *27 Octobre 1916*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: _____

101-708-1092. (20434)



PARTIE À REMPLIR PAR LE CO

Nom: *SOT*

Prénoms: *Alphonse, Jules*

Grade: *2^e classe*

Corps: *1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied*

N^o: *16117* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule: *1119* au Recrutement *Trayel*

Mort pour la France le: *31 Juillet 1915*

à: *Champanne (Somme)*

Genre de mort: *tue à l'ennemi*

Né le: *31 Mars 1880*

à: *Corvillers* Département *Aube*

Arr^m municipal (P^o Paris et Ep^o):

à défaut rue et N^o:

Jugement rendu le: *9 Janvier 1917*
par le Tribunal de: *Trayel*
acte ou jugement transcrit le: *16 Mars 1917*
à: *Corvillers (Aube)*

N^o du registre d'état civil: *187/188*

101-708-1092. (20434)





Pourquoi tous ces poilus dans notre commune ?

Le 28 décembre 1917, quelques éléments du 4^e groupe du 120^e régiment d'artillerie lourde, retirés du front de l'Aisne depuis peu, venaient cantonner à Torvilliers. Ces éléments devaient fournir le noyau d'un nouveau groupe, le 13^e groupe du 120^e R. A. L., qui doit se former au C. O. A. L. de Troyes. La gestation en est longue et laborieuse. Les officiers, les hommes, les chevaux et le matériel (155 L. Schneider, Mⁿ 77-1914) se concentrent lentement à Torvilliers et ce n'est que le 12 février 1918 que les 41^e, 42^e et 43^e batteries et la 13^e colonne légère sont enfin constituées.

TORVILLIERS
Une touchante cérémonie
Réception du soldat Gublin Gaston-Henri, dans l'ordre national de la Légion d'honneur

A 3 heures précises, les sapeurs-pompiers et la fanfare municipale étaient réunis dans la cour de la mairie, en face du monument commémoratif des enfants de la commune morts pour la France.

M. Mony, sénateur, qui devait, en sa qualité de chevalier de la Légion d'honneur, recevoir le récipiendaire ; M. Berniolle, maire de Sainte-Savine ; M. Gublin, maire ; tous les membres du conseil municipal en exercice, et un grand nombre d'habitants, hommes, dames et enfants, étaient également présents.

Après avoir salué le monument, M. Mony donne lecture d'une lettre de M. le général Dubail, grand chancelier, le désignant comme parrain du soldat Gublin.

Puis, s'adressant à ce dernier, en même temps qu'à tous les assistants, il prononce les paroles suivantes :

M. le grand chancelier de la Légion d'honneur a bien voulu me désigner pour remplir la haute mission de procéder à la réception solennelle de Gaston Henri GUBLIN, soldat au 107^e bataillon, grand mutilé de la guerre, dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Aucune mission ne pouvait m'être plus agréable. Il s'agissait en effet de récompenser un brave parmi les braves, qui a mérité les plus hautes citations et d'honorer en même temps sa famille et son modeste village.

Gublin est en effet le premier chevalier de la Légion d'honneur de la commune et si nous pouvons espérer que dans le domaine civil, il pourra, dans la suite du temps, ne pas rester le seul, du moins dans le domaine militaire nous ne pouvons pas désirer que cette haute distinction soit donnée pour les mêmes motifs, à d'autres citoyens du pays. Nous tous en effet, mes chers amis, nous sommes des amis de la Paix et nous désirons ardemment que la Société des Nations considérée comme l'arbitre suprême des destinées du monde exerce sa bienfaisante action et arrive enfin à dominer les peuples et à les diriger vers la concorde générale.

Le Petit Troyen,
 13 septembre 1923

Mon cher Gublin vous avez beaucoup souffert pour votre pays mais vous avez tout de même, quoique bien affligé, la consolation de vivre avec les vôtres, avec vos amis d'enfance, avec tous les habitants de Torvilliers qui vous aiment et qui sont plus heureux que vous en ce jour de l'honneur qui vous est fait.

Vous avez eu la joie de la victoire dont vous avez été l'un des artisans et je suis sûr que votre pensée comme la nôtre se porte en ce moment auprès de vos camarades qui hélas ne sont pas revenus vivants et dont les noms impérissables sont inscrits sur ce monument élevé à leur mémoire par la pitié des habitants que nous avons devant les yeux.

A ce moment M. Mony se penche vers le récipiendaire et en lui donnant l'accolade réglementaire prononce la formule habituelle de réception.

« Soldat Gublin Gaston-Henri, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur ».

Immédiatement après, procès-verbal de cette réception a été dressé et transmis à la Grande Chancellerie.

Puis cette cérémonie, aussi simple que touchante et qui ne marquait pas de grandeur, s'est terminée par les plus brillants morceaux du répertoire de la fanfare de **Torvilliers** qui, quoique jeune encore, mérite, ainsi que son ligne chef, les plus grands éloges.

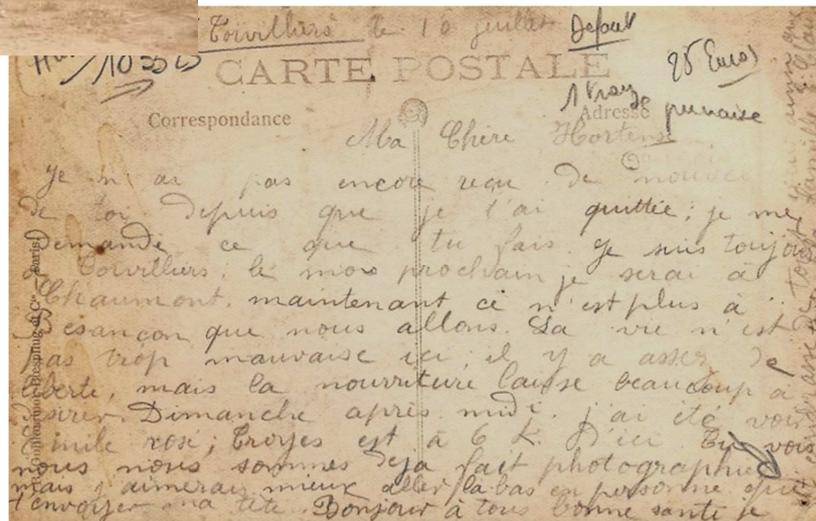
N. D. L. R. — Au sujet de cette réception, qu'il nous soit permis de regretter que l'Etat, par esprit d'économie bien mal compris, ne fournisse pas aux Légionnaires dans le cas de M. Gublin, la Croix de la Légion d'honneur. C'est du reste spécifié sur le diplôme.

De sorte que pour porter effectivement la Croix, les titulaires doivent l'acheter eux-mêmes ou bien la recevoir d'un groupe d'amis ou autres personnes.

Un peu plus de reconnaissance envers les braves défenseurs du pays serait un acte tout à fait justifié : l'économie en pareille circonstance paraît vraiment excessive, pour ne pas dire ridicule.



Le Petit Troyen,
17 Juillet 1921



TORVILLIERS

Nous sommes priés d'annoncer le transfert du corps de Monsieur Louis GUERINOT, soldat au 245^e régiment d'infanterie, blessé mortellement à Louvois le 15 novembre 1915 à l'âge de 37 ans et inhumé provisoirement au Cimetière de Louvois (Marne), époux de Madame Héloïse CORTIER.

La cérémonie funèbre se fera le mardi 19 juillet en l'église de **Torvilliers**, paroisse du défunt.

On se réunira à 2 heures de l'après-midi en son domicile à Torvilliers.

La levée du corps sera faite à 2 heures 30 (heure ancienne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Torvilliers.

De la part de sa Veuve, de M. Henri et Mademoiselle Marie-Louise Guérinot, ses enfants, de Mme Veuve Guérinot-Plat, sa mère, de Madame Veuve Cortier-Degois sa belle-mère, MM. et Mesdames Genneret-Guérinot, Guérinot-Michon, Veuve Croissant-Guérinot, Guérinot-Ribon, Demerson-Guérinot, Léon Guérinot, Guérinot - Fouray, Cortier - Craillon, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, de ses oncles, tantes, neveux et nièces, cousins, cousines et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu d'invitation.

POMPES FUNEBRES GENERALES, 11, rue de la République. (Directeur : J. BARIEN).



Ils faisaient partie du 156^{ème} Régiment d'Infanterie et étaient logés chez "le Père et la Mère Albert"

Tous ces documents ont été trouvés sur le site « Mémoire des hommes », sur le site de la BNF. Cartes postales et articles du petit troyen ont été fournis par Philippe Picard avec tous nos remerciements

Ce bulletin municipal d'informations est aussi le vôtre, Vous pouvez nous communiquer vos observations, Nous déposer en mairie des articles ou des photos, Vos suggestions seront les bienvenues.